



Montpellier, le 16 avril 2018

## Communiqué du Président de l'université Paul-Valéry Montpellier3 LES EXAMENS ONT LIEU ET SE POURSUIVront

Chers et chères collègues, chers et chères étudiant-e-s

Je m'adresse à vous pour faire un état de la situation sur le campus ce lundi 16 avril. Durant le week-end, des événements graves se sont produits en ville qui ont des répercussions sur l'établissement. De retour de la manifestation de samedi, des étudiants et des éléments extérieurs se sont introduits sur le campus, en dépit de la fermeture du site que la présidence avait finalement été contrainte de prononcer, du samedi soir au lundi 16 avril 8h. Dimanche, l'occupation illégale du campus a continué par un petit nombre de personnes; ce matin, de nouveau, entre cent et cent cinquante étudiant-e-s se sont encore introduits sur le site, tout aussi illégalement. Nous avons eu des informations inquiétantes durant la nuit sur les risques de violences dans l'établissement et découvert des armes par destination (pavés, bâtons), c'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux personnels, à l'exception de services actuellement prioritaires, de ne pas venir aujourd'hui sur le campus. De notre côté, nous avons pris les mesures de sécurité complémentaires pour protéger les sites.

Vous comprenez que la situation est d'une grande complexité et que nos décisions sont tributaires des informations que nous recevons. Depuis l'attaque des serveurs, nous sommes désormais bien loin de la revendication contre une loi de l'enseignement supérieur. La forme que prend le mouvement à l'université Paul-Valéry nous met dans l'impossibilité d'assumer les mesures de police ordinaire qui incombent à un président d'établissement et rendent extrêmement difficile le fonctionnement de l'administration et des services de l'université. J'ai donc déposé dès le milieu de la semaine dernière un référé "mesures utiles" devant le tribunal administratif pour enjoindre l'Etat à aider l'établissement et demander le recours aux forces de l'ordre. Les personnels, administratifs, techniques comme enseignants sont majoritairement excédés par ce blocage qui ne pénalise que l'université. Il faut maintenant que l'Etat prenne les responsabilités qui lui reviennent en matière d'ordre public.

Par ailleurs, aujourd'hui sera examiné, toujours au tribunal administratif, le référé "suspension" introduit par Solidaires et Sud Education sur la tenue des examens à distance. Nous maintenons la nécessité de tenir ces épreuves dans l'intérêt des étudiants et de l'université. Notre objectif fondamental demeure celui que nous avons constamment affiché depuis longtemps : les examens à la fois à distance et en présence pour cette session du second semestre dans le calendrier voté. Pour information, il ne reste que 15% des épreuves à distance à lancer. Je remercie encore une fois les personnels techniques, administratifs et enseignants et les étudiants pour ce remarquable effort.

Avec mes sentiments les plus dévoués

Patrick Gilli, président de l'université Paul-Valéry Montpellier3

### Contact presse

**Bénédicte Pailleux**

Directrice de la communication  
04 67 14 22 74 / 06 12 36 33 78  
benedicte.pailleux@univ-montp3.fr